Fédération SUD Santé Sociaux

Contribution au débat de la Fédération SUD santé sociaux suite à la signature par l'Union Syndicale Solidaires de l'appel «Plus jamais ça, signons pour le jour d'après » :

16 organisations dont l'Union syndicale Solidaires, ont proposé de signer une pétition intitulée « Plus jamais ça, signons pour le jour d'après »... L'initiative est louable, oui, il faut une réaction unitaire et ne pas se taire face à la catastrophe sanitaire que nous vivons. Cependant nous ne comprenons pas les nombreuses lacunes de ce texte, que nous entendons pointer, tout en contribuant à la réussite de la pétition faute de mieux.

1. **SUR L'URGENCE :** Le point le plus important absent de ce texte est la nécessité de protéger les professionnel-les de la santé, de l'action sociale et du médico-social ainsi que la population face à la pandémie. Le confinement ne résout rien, il ne permet que d'écraser la courbe pour éviter un trop grand encombrement des urgences. Et encore, rappelons que les personnes malades accueillies en EHPAD n'ont que très exceptionnellement été adressées aux urgences hospitalières ce qui explique le très grand nombre de décès en EHPAD.

1. a- Tous les professionnel-les de santé et d'action sociale intervenant en établissement ou à domicile doivent bénéficier de tout l'équipement nécessaire (Masques, Gel, Blouses et sur-blouses, coiffes et lunettes) et immédiatement être testés pour protéger leur propre santé et éviter qu'ils propagent le virus aux patients ou à leur famille.

1. b- Pour que le confinement fonctionne il faut tester tous les patient-es des hôpitaux, des EHPAD, des structures sociales et les patient-es pris en charge à domicile et confiner.

1. **c** : L'objectif est bien le plus rapidement possible de faire ce qui aurait dû être fait depuis le début de l'épidémie en France: tester et équiper de masques la totalité de la population, pour pouvoir traiter lorsque les médicaments seront disponibles.

2. SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LONG TERME : Le grand absent du texte est la nécessité de la réinvention d'un système de santé, d'action sociale et de sécurité sociale complet, pour satisfaire aux besoins urgents de la population.

2. a : La pandémie a démontré qu'un tel système doit échapper à une gestion privée de type capitalistique de la santé de la population. La main invisible du marché, a comme nous le savions déjà, fait totalement faillite. Pas un euro, d'argent public ne doit venir enrichir, les hôpitaux et EHPAD privés lucratifs, les trusts pharmaceutiques, les assurances privées. L'ensemble des établissements de santé privés, lucratifs et non lucratifs, doit être socialisé.

2. b : Ce système complet doit être totalement démocratique, accessible à toute la population, sans barrière financière. Il suppose de reconquérir nos droits, d'abolir toute forme de franchise médicale. Il suppose un contrôle populaire sur ce qui garantit nos vies et notre avenir. Sa gestion doit être socialisée, en s'inspirant du modèle de celle de la Sécurité Sociale de 1945, à laquelle elle doit être liée. Elle est assurée par les représentant-es des travailleuses et travailleurs, et ceux des usager-es. Les travailleur-es des établissements de Santé doivent être décisionnaires dans la gestion de leurs établissements et l'élaboration de leurs conditions de travail.
3. **c** : Une telle ambition suppose aussi de rompre avec les traités Européens, les règles de Maastricht, le pacte de stabilité budgétaire, et l'austérité sans fin qu'on nous impose au nom d'une dette qui n'est pas la nôtre.
4. **d** : Elle suppose de revenir sur la destruction en cours de la sécurité sociale et sur l'ensemble des mesures qui ont contribué à l'affaiblir. La sécu doit retrouver son unicité, renouer avec l'élection de ses dirigeant-es, garantir la continuité du salaire et des moyens convenables d'existence quelle que soit la situation : maladie, accident, chômage, handicap, formation.
5. **d** : Enfin la pandémie l'a démontré les virus se moquent des frontières. Il faut inventer une nouvelle forme de collaboration internationale en construisant un pôle public français du médicament, associé à une agence internationale du médicament qui échappe aux scandaleux brevets, et qui pourrait être la première pierre d'une sécurité sociale sans barrière (notamment financière) et sans frontières.

3. SUR LA NÉCESSAIRE MOBILISATION : nous considérons qu'au-delà de la pétition il y a d'ores et déjà lieu de poser les échéances de mobilisation. Nous sommes co-organisateur d'une manifestation à Bruxelles le 13 septembre prochain, avec le collectif belge *« la santé en lutte ».* Nous espérons qu'au-delà de l'activité pétitionnaire se développe une campagne revendicative, associant syndicats, associations et organisations démocratiques du mouvement social. Nous espérons qu'à l'avenir notre Union Syndicale SOLIDAIRES se saisira de ces priorités.